



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Enseignement agricole

Question écrite n° 47676

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la limitation de l'augmentation par année scolaire des effectifs, à 2 % de l'effectif financé l'année précédente. Dans le même temps, le nombre d'élèves a augmenté de plus de 16 % dans la région Champagne-Ardenne. Cette région étant essentiellement rurale, l'enseignement agricole y est de toute première importance. Cet enseignement est à ce jour très performant et permet à des jeunes d'être formés à des métiers s'exerçant en milieu rural. Il contribue ainsi à la lutte contre la désertification des campagnes voulue par le Gouvernement. Aussi lui demande-t-il quelle position il entend prendre afin de préserver la qualité de l'enseignement agricole et si une augmentation du budget de plus de 2 % de l'effectif financé l'année précédente est envisageable pour assurer le bon devenir de cet enseignement.

Données clés

Auteur : [M. Warsmann Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47676

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 323